



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 15.03.2022

Numéro de publication: HR02-1005427825

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Lovita SA, Genève, nouveau Polaris International Technical and Legal Experts SA

Polaris International Technical and Legal Experts SA
rue Adrien-Lachenal 20
1207 Genève

Jusqu'ici
Lovita SA

Lovita SA, à Genève, CHE-182.046.109 (FOSC du 09.07.2021, p. 0/1005245882). Le 01.05.2021, les actions au porteur ont été converties de par la loi en actions nominatives; par décision de l'assemblée générale du 03.03.2022, les statuts de la société ont été adaptés à la conversion. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 100'000, divisé en 100'000 actions de CHF 1, nominatives. Nouvelle raison sociale: Polaris International Technical and Legal Experts SA. Nouveau but: la consultance et l'assistance légale, ainsi que tous travaux juridiques et de conseil. Elle pourra exercer toute activité en lien avec l'achat et la location d'immeubles, dans les limites de la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. La société a également pour but le conseil global, l'achat, la vente, l'administration et la gestion de participations dans toutes sociétés ou entreprises suisses ou étrangères, en tant que holding, ainsi que le financement de sociétés affiliées, tant en Suisse qu'à l'étranger, à l'exception d'opérations soumises à la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. La société peut, en outre, effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, ainsi que toute activité de conseil pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet principal ou à tout objet similaire; créer des succursales ou des filiales, en Suisse et à l'étranger; et participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but. Elle pourra accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Communication aux actionnaires: par écrit (courrier simple ou fax) ou par courriel. Nouveaux statuts du 03.03.2022. Boccard Christian et Serodino Christophe ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Administration: Ferraro Lorenzo, de Genève, à Chêne-Bougeries, est administrateur unique avec signature individuelle.

Registre journalier no 4694 du 10.03.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 131, Date: 09.07.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève